



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2021

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles :

QU'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, la séance du conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles se tiendra à huis clos.

Prenez note qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle et temporaire. L'objectif de cette mesure est de permettre aux membres du conseil de continuer à prendre les décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Municipalité, et ce, sans compromettre la santé des élu(e)s, des employés et des citoyens.

Conformément aux exigences gouvernementales, la séance sera enregistrée et diffusée sur le site internet de la Municipalité, vous pouvez les consulter en vous rendant sur le lien suivant : <http://www.lac-des-seize-iles.com/affaires-municipales/seances-du-conseil/proces-verbaux/>

La Municipalité tiendra sa séance par **Zoom**, les citoyens qui souhaitent y assister devront envoyer un courriel à directeur@lac-des-seize-iles.com en indiquant dans le titre « **Participation à la séance du 20 mai 2021** » et en confirmant votre courriel afin que nous puissions vous envoyer une invitation. Vous devez nous faire parvenir votre demande **avant 13h00 le 20 mai**. Une consultation sera tenue par Zoom relativement à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 197, chemin du Village.

Les citoyens peuvent envoyer leurs questions pour présentation lors de la séance du 15 avril prochain ainsi que tout commentaire découlant de la consultation pour la dérogation mineure du 197, chemin du Village en faisant parvenir un courriel à directeur@lac-des-seize-iles.com.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le 17 mai 2021.

Sophie Bélanger
Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim